

Appel à communications

École doctorale

LISE-CNRS, CJB, LEST, CREAD, IRMC

Novembre 2008

Dynamique des entreprises et des entrepreneurs au Maghreb

A partir des années quatre-vingt, les économies des pays du Maghreb entrent dans une phase de crise qui suppose une révision des choix qu'elles ont opérés au lendemain de leur indépendance. Les réformes économiques entreprises ces deux dernières décennies ont comme objectif justement d'analyser les dérèglementations économiques et d'introduire des changements allant dans le sens de l'économie de marché : encouragement de l'investissement privé, libéralisation du commerce extérieur, facilité d'importation et de crédit, restructuration du secteur public, réforme des systèmes bancaires, etc. Avec la mise en place de programmes d'ajustement structurel (PAS), c'est tout le modèle économique basé sur le rôle prépondérant de l'Etat qui est remis en cause ; une orientation qui va dans le sens de la réhabilitation du secteur privé et de la promotion de l'entrepreneuriat comme axe et pilier des nouvelles orientations politiques et économiques de l'ensemble maghrébin. Le développement de la petite et moyenne entreprise et l'existence d'un secteur privé entreprenant semblent constituer le moyen d'assurer la croissance et la création d'emploi dans des pays connaissant de surcroît des taux de chômage très importants. Les raisons qui expliquent cet intérêt pour les petites entreprises tiennent d'abord à leur expansion et à leur poids dans les économies de service, aux processus de reconfiguration des systèmes productifs suites aux crises successives des grandes organisations et surtout à la montée spectaculaire du chômage. Tous ces facteurs font que les regards se tournent ces quinze dernières années vers les entrepreneurs pour créer de l'emploi et participer au processus de modernisation des économies du Maghreb.

Partant de ce constat, nous avons privilégié de retenir quatre axes principaux :

1) Comme nous venons de le souligner, les pays du Maghreb ont été profondément touchés par les mesures d'ajustement structurel et de libéralisation économique qui ont visé à réduire à la fois les déficits publics et les interventions des États dans le domaine économique et social. On en mesure aujourd'hui les conséquences, notamment sur le plan social : accroissement des inégalités à tous les niveaux, chômage notamment des jeunes, pauvreté, précarité, exclusion et désaffiliation sociales, etc. A cette situation propre aux économies en transition, différentes réponses ont été apportées ou recherchées, par les acteurs de la société civile, d'une part, et par les pouvoirs publics et les institutions internationales chargées de l'aide au développement, de l'autre. L'entrée par le genre est également un moyen de s'interroger sur les orientations et les évolutions économiques récentes au Maghreb en tant qu'elles sont porteuses de transformations dans les modalités du travail et d'entreprendre au féminin ? Cette interrogation est d'autant plus pertinente à l'heure où nous assistons au Maghreb à un processus de féminisation de certaines activités qui relèvent jusqu'ici du seul monopole des hommes. De la même façon, le passage de l'économie administrée à l'économie de marché a favorisé l'émergence d'un grand nombre d'activités économiques relevant de l'informel. Les entrepreneurs enquêtés reconnaissent tous la nécessité du recours aux pratiques informelles pour assurer le fonctionnement de leurs entreprises et les différentes études menées sur cette question ont montré l'importance des activités non déclarées. Au-delà d'une stratégie

concernant la recherche d'un taux de profit maximum, démarche somme toute normale pour un entrepreneur évoluant dans une économie relativement instable institutionnellement (c'est ce qui a caractérisé la période de transition marquée par un changement important et rapide de la réglementation), le recours à l'informel s'avère être une véritable nécessité objective de fonctionnement, car les mécanismes économiques dominants ont été conçus pour les grandes entreprises. Pour mesurer l'ampleur de ces transformations et entamer une véritable comparaison, cet axe privilégie pour sa part un travail de mise en perspective des politiques de réhabilitation du secteur privé et de lutte contre le chômage, la pauvreté, l'exclusion et le travail informel.

2) Le deuxième axe concerne les mondes sociaux de la petite entreprise au Maghreb où il sera question, d'une part, de comprendre les modes d'émergence, d'organisation et de développement des petites et moyennes entreprises et d'appréhender, d'autre part, la diversité des logiques structurantes de la création d'emploi et de la dynamique entrepreneuriale à travers l'analyse des trajectoires personnelles, sociales et professionnelles des entrepreneurs maghrébins. Pour explorer ces mondes sociaux de la petite entreprise au Maghreb, nous devons ne pas réduire l'action de l'entrepreneur qu'à la seule finalité économique (recherche du profit et goût du risque), d'autres éléments comme les normes sociales, les croyances, les motivations psychologiques (désir d'accomplissement de soi, recherche d'une reconnaissance sociale), la culture, les réseaux sociaux, etc. sont nécessaires à l'appréhension du monde complexe de l'entreprise et l'entrepreneuriat au Maghreb. Cet axe se propose donc de contribuer à une meilleure compréhension des interactions entre la culture sociétale et le comportement des acteurs et des organisations (encastrement culturel). Dans une perspective wébérienne, nous tenterons de comprendre dans quelle mesure l'impact de la culture (entendue au sens des valeurs, des représentations et des pratiques des acteurs) influe sur la rationalité de l'entreprise. Il s'agit là de resituer les entrepreneurs maghrébins dans leur contexte social et culturel et, plus largement, de s'interroger sur la place de l'individu dans les sociétés musulmanes. Au-delà de l'analyse des motivations et des profils des entrepreneurs, ce qui nous intéresse ce sont l'ensemble des pratiques socioculturelles et des relations sociales qui affectent le comportement et les attitudes des entrepreneurs dans leur façon d'entreprendre, de gérer l'entreprise, de gérer le temps et le risque, et leur façon de mobiliser la tradition, l'éthique religieuse ou tout simplement les réseaux familiaux et communautaires dans leur pratique professionnelle.

3) Un troisième axe portera sur l'impact des institutions tant nationales qu'internationales sur la dynamique entrepreneuriale et le développement local au Maghreb. Dans cette phase de transition économique, on s'interrogera sur le rôle que jouent les pouvoirs publics (Etat, collectivités locales) dans la promotion de l'entreprise et de l'entrepreneuriat comme outil de développement local et de création d'emploi. Mais cette incitation des gouvernements à entreprendre ne marque-t-elle pas un désengagement significatif du secteur public en faveur du privé, et plus encore du salariat en faveur du travail indépendant ? Quelles en sont les spécificités dans chacun des trois pays du Maghreb ? Toutefois, si l'économie de marché fait désormais partie du nouveau sens commun, mettant fin à une culture sociale nourrie par la présence de l'Etat dans tous les domaines de la vie politique, économique et sociale, l'ampleur des réformes ne doit pas cacher les énormes difficultés auxquelles sont confrontés les entrepreneurs. Ce qui nous amène à s'interroger sur la complexité de l'arsenal législatif et réglementaire qui ne va pas toujours dans le sens de l'incitation à entreprendre ou à encourager l'investissement privé. Un certain nombre d'agents économiques sont parfois « poussés » par les lourdeurs bureaucratiques (difficulté à obtenir des crédits bancaires, délais trop lents pour obtenir un registre de commerce ou un terrain, etc.) à opérer dans le secteur de l'informel. Ces difficultés ne sont pas du même ordre en Tunisie, au Maroc et en Algérie, et varient selon les diverses réponses politiques d'incitation (par exemple la création d'une Banque de solidarité en Tunisie). A partir du degré d'interaction entre l'Etat central et ses administrations locales et régionales, on analysera l'impact des politiques publiques sur les stratégies et le jeu des acteurs locaux. A titre d'exemple, nous verrons comment s'articulent les relations entre les structures

publiques (ministère de l'emploi, formation professionnelle, banques publiques de crédit, etc.), le secteur privé (organisations professionnelles, banques, entreprises donneurs d'ordre) et le secteur associatif (ONG et les organisations de développement international concernées, etc.).

4) Les entrepreneurs transnationaux :

Par ce terme on désigne en socio économie des entrepreneurs qui ont installé leurs activités à cheval entre plusieurs Etats-nations, qui sont eux-mêmes partagés entre plusieurs cultures, ou plus fondamentalement, qui inscrivent la mobilité, les jeux de frontières, notamment en matière légale et institutionnelle, et la double appartenance, comme des ressources directement profitables. La présence et l'implication de ce type d'entrepreneurs dans les économies maghrébines est aujourd'hui une réalité, dont le FSP «Territoires transnationaux » s'est proposé de faire la description et l'analyse. Trois champs de questions peuvent être associés à cette émergence : un premier registre de questions porte sur les origines socio culturelles de ces entrepreneurs, les fondements éthiques de leur pratique, les modes de mobilisation de leur « capital social et relationnel », dans une approche néo weberienne.

Le second registre de question porte sur la description et l'inventaire typologique des activités mobilisées par les entrepreneurs transnationaux, les conditions dans lesquelles ils s'insèrent dans les sociétés locales (zones franches, offshoring, etc...) les secteurs concernés, avec une focalisation sur la question des relations entre formel, informel et criminel. Le troisième registre de question porte sur les relations aux sociétés locales, avec une focalisation sur les relations aux institutions et aux normes, codes et registres normatifs, les « arrangements » et les compromis à partir desquels s'organisent les activités de ces entrepreneurs.

* * * * *

Les propositions de communications sont à envoyer au plus tard le 30 septembre 2008

à :

- Michel Peraldi : peraldi@cjb.ma
- et Mohamed Madoui : mohamed.madoui@cnam.fr

Les doctorants souhaitant participer à cette école doctorale doivent envoyer un **abstract** en français (2 pages maxi.) résumant l'objet de leur thèse, leur problématique et les premiers résultats de leurs travaux, accompagné d'un court **curriculum vitae** (comportant notamment leurs coordonnées, leur université de rattachement et une adresse mail valide).

L'école doctorale aura lieu mi-novembre à Oran (Algérie, sous réserve). Les doctorants dont la candidature a été retenue seront informés ultérieurement des modalités pratiques concernant leur voyage, séjour et participation à l'école doctorale.